



Epargne et Habitat est une initiative d'Afrimedia mettant en place des mécanismes aidant le Congolais de la Diaspora à épargner afin d'investir son capital dans l'Habitat ou de commencer une affaire (business), pour son bien être et son avenir dans son propre pays, la République du Congo; mais avec une vision globale sur les affaires dans le monde en general - opportunités fiables.

### Termes & Conditions

1. Après signature des documents et que le formulaire soit dûment rempli, signé par le détenteur du compte, Afrimedia vous fournira un numéro de compte. Exemple: Afr0001 - nom d'utilisateur et mot de passe, afin de visualiser sur le net les informations de votre compte personnel.
2. Les contributions mensuelles (min. 25000CFA par mois – et min. 8 transactions par année) se font en tranche de 25000, 50000, 75000, 100000, 125000, 150000, 175000, 200000, 225000 CFA, selon le taux d'échange, selon les moyens de la personne. Les fonds épargnés permettent soit d'acheter une parcelle et de construire soit de commencer une affaire (business).
3. Les frais d'ouverture de compte payable par année (en Afrique du Sud) sont de R100.00 pour tout membre actif; prélevé à l'anniversaire de la date d'adhésion (exemple de Mai en Mai ou de Novembre en Novembre). Il faudrait noter que ces droits/ frais d'ouverture de compte ne sont pas remboursables et peuvent augmenter sans aucune notification préalable.
4. Toute personne voulant acheter une maison ou parcelle avec Afrimedia, doit procéder à l'ouverture d'un compte d'épargne avec Afrimedia (frais d'ouverture payable par année en Afrique du Sud) ou payer les droits administratifs relatifs au traitement du dossier. Il faudrait noter que ces droits ne sont pas remboursables et peuvent augmenter sans aucune notification préalable, selon la nature, l'importance et l'impact du projet entrepris et les dépenses à couvrir.
5. En deuxième phase du projet (Le Grand plan! Maisons Pre-Construites), Afrimedia se réserve le droit de changer/ augmenter les frais d'ouverture de compte sans aucune notification préalable, selon la nature, l'importance et l'impact du projet entrepris et du coût d'exploitation à couvrir, payable par année (en Afrique du Sud).
6. Un avocat sera consulté au Congo-Brazzaville pour se rassurer que les procédures d'achat de parcelle(s) ne soient pas problématiques ; et celui-ci garantira la sécurité d'acquisition de parcelle.
7. En cas de décès du détenteur de compte/ de l'investisseur, les bénéficiaires, c'est à dire les sommes épargnées et qui sont ensuite transférées au Congo, gardées dans un compte Afrimedia en Francs CFA, sont payés à la personne bénéficiaire (voir le document établi par l'avocat).
8. Les contributions se payent dans le compte bancaire d'Afrimedia, voir détails mentionnés ci-dessous (pas de cash accepté).
9. Les sommes sont ensuite transférées au Congo (le projet consistant à investir au Congo) et gardées dans un compte Afrimedia, en Francs CFA dans le souci de garder les investissements stables, afin d'éviter les variations monétaires et la volatilité du taux d'échange; dans la réalisation des projets avec résultats pratiques, mesurables (projet à court term 1 à 2, max. 3 ans).
10. Cependant il est important de signaler que Afrimedia n'est pas une caisse d'épargne, mais plutôt une entreprise qui prévoit un system/ des mécanismes d'épargne afin d'éviter les intermédiaires (amis ou membres de familles) de la mauvaise gestion de nos fonds; visant à atteindre et à réaliser des projets à durée déterminée.
11. Afrimedia garantit le retrait, par le membre participant au projet, de la totalité de la somme épargnée (sans intérêt payable au membre, d'autant plus que ceci est un investissement à court term 1 à 2, max. 3 ans) en République du Congo.  
Le retrait d'argent en République du Congo (Brazzaville ou P/Noire) se fait strictement avec une copie du Passport certifiée et documents signés par le membre lui même et Afrimedia (Management). Si un membre de votre famille devra recevoir les sommes épargnées à Brazzaville ou Pointe Noire, il doit signer une décharge attestant qu'il/ elle a bien reçu la somme d'argent qui lui a été destinée. Une copie de la pièce d'identification de votre membre de famille sera aussi exigée.
12. La confidentialité d'information est strictement garantie. Sur ce, pour des raisons de sécurité, vos coordonnées (email, adresses, tel, etc.), activités et fonds ne seront pas divulgués à une tierce personne. Vos coordonnées ne peuvent être changées qu'en complétant le formulaire électronique qui est sur notre site; et ensuite confirmer téléphoniquement par Afrimedia pour éviter la fraude, maintenir la confidentialité de chaque compte.
13. Je reconnais avoir pris des engagements personnels de participer au projet Afrimedia « Epargne & Habitat » et de payer mes participations mensuelles (min. 8 transactions par année) selon le taux d'échange en cours (du jour).

Ce document est préparé et publié par Afrimedia et fait valoir d'accord entre le détenteur du compte et la compagnie Afrimedia.

Je, soussigné, \_\_\_\_\_ Numéro Passport \_\_\_\_\_, déclare avoir compris le mécanisme de fonctionnement de ce projet. En outre je reconnais avoir lu et compris le formulaire ainsi que les termes et conditions y relatifs.

### Details Bancaires de Payment:

#### **Reseaux Afrimedia for Africans**

Nom de la Banque (Bank name): Nedbank – Numéro de compte (Acc number): 2083421612/ Num. Branche (Branch nber): 10830900

**S-v-p: Utilisez votre numéro de compte Afrimedia et votre prénom comme Référence lors du dépôt. Exemple Afr0001/Edmond.**